

Avril 2025 - N°43

L'Orclut

Votre bulletin municipal d'informations



www.banyuls-sur-mer.com



SOMMAIRE



GRAND ANGLE



URBANISME



AU CŒUR DES SERVICES



DÉVELOPPEMENT DURABLE



LA PAGE DE L'UCAB



ZAP'ACTU



RETOUR EN IMAGES



LE COIN DES ASSOS



ON SORT !

BANYULS TV

C'est votre rendez-vous régulier sur la vie locale : infos, portraits, agenda. Tous les épisodes à voir sur notre chaîne YouTube.



Toute l'actualité de la ville sur www.banyuls-sur-mer.com à consulter depuis un ordinateur, une tablette ou un smartphone.



Retrouvez les vidéos publiées par la ville sur sa chaîne YouTube **Ville de Banyuls-sur-Mer**



Rejoignez-nous sur la page Facebook **Ville de Banyuls-sur-Mer**



Partagez vos plus belles photos de Banyuls sur notre compte Instagram **@banyuls_sur_mer** avec le **#banyuls**

Bulletin Municipal d'Informations
Avril 2025 #43

Directeur de la publication

Jean-Michel Solé, Maire

Ont participé à la rédaction

Isabelle Dufлот, Claire Borg, Sophie Rey, Thibault Renart, Hélène Ferrer, Carole Lafue.

Crédits Photos

Frédéric Hedelin, Laurent Lacombe, Pierre Marzolla, Banyuls Images, Pôle Communication de la ville, Adobe Stock.

Maquette et mise en page

Pôle Communication de la ville



ENCRE VERTE - Tél. : 04 68 61 07 00 IMPRIM'VERT®

Nous traversons actuellement une période de tensions politico-économiques internationales très instables ; notre pays n'en sera malheureusement pas épargné.

Soyons lucides : la situation économique de la France aura, sans nul doute, des répercussions sur notre budget et nos demandes de subventions. C'est pourquoi nous avons voté un budget prudent en ce mois d'avril.

Les finances de la ville sont saines. Ces dernières années, nous avons travaillé à rechercher des recettes supplémentaires venant abonder nos finances, notamment via des subventions de l'État.

Gestion du camping, parkings, recettes nouvelles comme les impôts sur les résidences secondaires, etc. De plus, nous avons rationalisé nos dépenses, sécurisé et renégocié nos prêts. Tout cela afin de gérer notre ville avec ambition et d'offrir un meilleur service aux habitants.

Notre budget est sain et nous permet de financer nos investissements cette année, sans recourir à l'emprunt, ni augmenter les impôts locaux — des bases votées par le Conseil Municipal, qui restent inchangées depuis notre prise de fonction. Nos capacités de désendettement sont excellentes, et ce malgré un effort constant d'investissement.

Des explications plus détaillées vous seront présentées dans les pages qui suivent.

Je comprends votre impatience face à la multitude de travaux en cours dans notre ville. Ces travaux s'achèveront avant la saison estivale : leur livraison est prévue début juin. Ils sont cependant nécessaires, au vu de la vétusté de nombreux quartiers. Notre volonté est de rénover notre centre urbain ainsi que de nombreuses autres rues laissées à l'abandon depuis des années.

Je citerai également la réfection totale de l'éclairage public, remplacé par des lampes LED beaucoup moins énergivores, la rénovation énergétique des bâtiments du groupe scolaire, la rue Saint-Sébastien et le parking du marché ; enfin, l'installation du jardin d'enfants, — promis depuis trop longtemps —, l'extension de la vidéoprotection ou encore le verdissement de la ville.

L'ensemble de l'équipe municipale travaille à la construction du nouveau pont du Puig del Mas et prépare bien d'autres projets.

La saison estivale pointe le bout de son nez et elle sera, nous l'espérons, bonne pour nos commerces et nos loueurs. Elle sera animée : de nombreuses festivités sont prévues, beaucoup d'associations fêtent un anniversaire important cette année et, bien sûr, nous sommes à leurs côtés. Elles sont indispensables à notre vivre-ensemble.

Je vous souhaite d'aborder les prochains mois avec les mêmes envies que nous, afin de réussir à construire une ville toujours plus solidaire, plus accueillante et plus attractive.



Très amicalement.
Jean-Michel SOLÉ

GRAND ANGLE

POUR UN
BUDGET 2025



AMBITIEUX
RESPONSABLE
MAÎTRISÉ

BUDGET PRINCIPAL



4 AMBITIONS



Le mot du Maire



« Le budget 2024 traduit notre volonté de **poursuivre l'action** et de **construire le Banyuls de demain**, en renforçant une offre de **services publics de proximité** ancrés dans le **quotidien**, tout en menant à bien les projets d'**aménagement** et de **mise en valeur de notre territoire**.

Notre cap : **optimiser les ressources** disponibles tout en veillant à **préserver une situation financière saine** jusqu'à la fin du mandat. Notre Ville dispose des moyens pour concrétiser ses ambitions, avec une exigence constante : celle d'une **gestion rigoureuse, responsable et maîtrisée.**»

Jean-Michel SOLÉ

& FONCTIONNEMENT : 8,4 M€
INVESTISSEMENT : 7,1 M€

15,5 M€

BUDGET PRINCIPAL*
TOTAL

Montant du budget principal (hors port et parkings clos) permettant à la Ville d'**agir ici et maintenant sur votre quotidien** tout en préparant l'**avenir**.

*En réel. Sans les opérations d'ordre.

GRAND ANGLE

Aménagé et attractif

4,6 M€

Requalification rue St Sébastien et parking du marché : 2,14 M€

Requalification du pont du Puig del Mas : 500 K€

Modernisation de l'éclairage public : 409 K€

Nouvelle aire de jeu du front de mer : 270 K€

Frais d'études pour la réfection des rues St Jean-Baptiste, Dugommier, 14 juillet et impasse A.Oliva : 120 K€

Réfection de l'allée du cimetière du Sérès : 100 K€

Embellissement entrée de ville côté Cerbère : 25 K€

Épanouissant et sûr

500 K€

Aménagement des pistes DFCI Défense Forestière Contre l'Incendie : 100 K€

Installation de platelage plage centrale et au manège : 90 K€

Extension vidéo-protection : 40 K€

Entretien du city-stade : 30 K€

Amélioration de l'éclairage architectural et décoratif : 19 K€

Eclairage du terrain de padel : 16 K€

Réfection du terrain de pétanque la lyonnaise : 16 K€

Achat de divers mobiliers urbains : 15 K€

Achat de bornes et poteaux incendie : 10 K€

Équipé et modernisé

800 K€

Réaménagement Office de Tourisme : 200 K€

Acquisition d'une navette communale : 130 K€

Acquisition de véhicules électriques : 100 K€

Acquisition d'équipements pour les festivités : 53 K€

Installation de bornes de recharge IRVE : 50 K€

Préservé et durable

850 K€

Rénovation de notre patrimoine bâti* : 600 K€

Révision générale du Plan Local d'Urbanisme : 145 K€

Etablissement du schéma directeur des eaux pluviales : 40 K€

Verdissement de la ville : 15 K€ dont 5 K€ relatifs au permis de végétaliser)

*Exemples : travaux énergétiques au groupe scolaire (solde) : 403 K€ ; travaux Gendarmerie : 50 K€ ; travaux dans les appartements des écoles : 40 K€ ; travaux dans divers bâtiments : 50 K€

UNE SITUATION FINANCIERE SEREINE



55%

UNE MASSE SALARIALE MAÎTRISÉE

C'est la part des dépenses de personnel sur les dépenses réelles de fonctionnement.



En comparaison :

Entre 56% et 62 % dans les autres communes



19,52%

UNE ÉPARGNE SATISFAISANTE

C'est le taux d'épargne brute qui correspond à la part des recettes réelles de fonctionnement pouvant être consacrées pour investir et rembourser la dette, ayant elle-même servi à investir.



Les préconisations :

Au-dessus du seuil de vigilance à 10%

Au-dessous du seuil recommandé de 15%



3,4 ans

UNE CAPACITÉ A REMBOURSER SA DETTE RAPIDEMENT

C'est le temps que mettrait en théorie la Ville pour rembourser le capital de sa dette (7,6 M€ fin 2024) si elle y consacrait la totalité de son épargne.



En comparaison :

En-deça du seuil de vigilance à 10 ans et du seuil d'équilibre à 7 ans (entre effort d'investissement et solvabilité budgétaire).

Rappel

A la différence de l'État, les collectivités locales dont Banyuls empruntent uniquement pour investir et non pour couvrir leur fonctionnement courant.

GRAND ANGLE

FONCTIONNEMENT

DÉPENSES PRINCIPALES

- + Personnel des services publics : 4,6 M€
- + Charges courantes : 2,2 M€
(énergie, produits et consommables, fournitures & matériel, prestations de maintenance, d'entretien, de restauration scolaire, ...)
- + SDIS 66 (pompiers) : 182 000€
- + Subvention aux associations : 139 000€
- + Intérêts de la dette : 185 000€
- + Subvention au CCAS : 50 000€

INVESTISSEMENT

DÉPENSES PRINCIPALES

- Pour un Banyuls aménagé et attractif : 4,6 M€
- Pour un Banyuls épanouissant et sûr : 0,5 M€
- Pour un Banyuls équipé et modernisé : 0,85 M€
- Pour un Banyuls préservé et durable : 0,8 M€

&

RECETTES PRINCIPALES

- + Dotations de l'État : 2,1 M€
- + Fiscalité :
 - Fond de péréquation : 100 000€
 - Impôts directs locaux : 6 M€
 - Droits de mutation : 440 000€ (marché immobilier)
- + Redevances diverses liées à l'occupation du domaine et au stationnement ouvert : 402 000€
- + Revenus des propriétés : 360 000€
- + Refacturation du personnel mis à disposition : 313 000€
- + Participation du camping aux animations : 125 000€
- + Remboursement : 133 000€ (assurances et avoirs)
- + Accise sur l'électricité : 100 000€

RECETTES PRINCIPALES

- + Emprunt : 0€
- + Subvention des partenaires publics à la Ville : 1,8M€
- + Fonds de compensation de la TVA : 287 000€
- + Taxe d'aménagement : 25 000€
- + Autofinancement : 4 M€

BUDGET PRINCIPAL

GRAND ANGLE

LES AUTRES BUDGETS

PORT BUDGET ANNEXE **2,3M€**

Coûts de fonctionnement
de l'infrastructure : 664 00€

Recettes des droits de place
et redevances d'occupation :
1,186 M€
*(x2,5 en 5 ans, signe de notre vitalité
portuaire)*

Dépenses d'équipement : 177 000€
dont 82 000€ pour l'acquisition d'un
bateau de service ;
dont 43 000€ pour la rénovation des locaux
sous les Allées Maillol ;
dont 23 000€ de travaux complémentaires
pour le local loué à Plastic@Sea

Subventions des partenaires
publics à la Ville : 43 000€

PARKING CLOS BUDGET ANNEXE **320K€**

Fonctionnement des infrastructures :
77 000 €

Recettes des stationnements :
130 000€

Dépenses d'équipement : 35 000€
(renouvellement & modernisation du matériel)

CCAS BUDGET AUTONOME **965 K€**

Dépenses
-> 2 agents Maison France Services
+ 1 agent CCAS
+ 1 jardinier

Montant des aides sociales : 10 000€

Dépenses d'équipement : 170 000€
pour la rénovation des biens

Exploitation du Mas Reig : 129 000€



Les chiffres

CLÉS


21 M€
TOUS BUDGETS
CONFONDUS





URBANISME

URBANYULS-SUR-TERRE

À quoi sert un plan de prévention des risques inondations et mouvements de terrain ?

Les PPRi ou PPRnp (naturels prévisibles) constituent l'un des outils de la mise en œuvre de la politique de l'État en matière de prévention des inondations. Ils mettent en évidence les zones à risques, réglementent l'aménagement et les usages du sol, et définissent des mesures pour réduire la vulnérabilité des enjeux (personnes, biens et activités). Il s'agit d'une servitude d'utilité publique qui s'impose à tous : particuliers, entreprises, collectivités et État.

L'impact de l'urbanisation dans les zones inondables

Le coût élevé des inondations pour la société s'explique principalement par la croissance continue de l'exposition des hommes et de leurs biens au risque, à travers notamment le **développement de l'urbanisation dans les zones inondables**. C'est sur ce volet qu'il convient donc d'agir en priorité, en stoppant l'extension de l'implantation humaine dans les zones inondables, n'autorisant à la marge que les **utilisations qui sont par nature adaptées à l'inondabilité**, telles certaines activités agricoles.

L'occupation des zones inondables par l'homme s'est traduite également par une aggravation de l'intensité des débordements eux-mêmes, du fait de l'impact des activités humaines sur les écoulements : **aggravation et accélération des ruissellements sur les pentes des bassins versants, concentration et accélération des écoulements dans un émissaire de capacité limitée par suppression des possibilités de débordements latéraux, et, parallèlement, aménagements de ces zones latérales conduisant à en réduire la capacité de stockage et d'étalement des débits**.

Outre leurs impacts sur la sécurité des hommes et de leurs biens, de telles pratiques ont eu des effets préjudiciables dans d'autres domaines : érosion accrue des sols cultivables, perte de capacités d'auto-épuration des cours d'eau, diminution de la recharge des nappes d'eau souterraines, disparition d'écosystèmes et de paysages remarquables, **c'est tout à la fois un patrimoine et des fonctions utiles à la société qui ont été détruits**.

Les objectifs de l'Etat pour la prévention et la gestion des risques

La politique de l'État en matière de pré-

vention des inondations et de gestion des zones inondables, dont les grands axes ont été précisés dans la circulaire interministérielle du 24 janvier 1994, a pour but **d'inverser cette tendance suivant trois objectifs** :

1. Interdire les implantations humaines dans les zones les plus dangereuses où, quels que soient les aménagements, la sécurité des personnes ne peut être garantie intégralement et les limiter dans les autres zones inondables. Ce premier objectif a trait à la sécurité humaine. Il s'agit avant tout de préserver des vies qui pourraient être mises en danger dans les zones où l'intensité de l'aléa est la plus forte. Il peut s'agir de zones où existent des aménagements de protection mais la circulaire invite à en relativiser l'efficacité : on sera donc amené, même dans des zones dites « protégées » mais qui en cas de défaillance de la protection seraient dangereuses pour les vies humaines, à adopter la plus grande rigueur. En ce qui concerne les autres zones inondables, les implantations humaines devront rester limitées, ce qui définit un principe général d'absence d'implantation dans ces secteurs.

2. Préserver les capacités d'écoulement et d'expansion des crues pour ne pas aggraver les risques pour les zones situées en amont et en aval. La circulaire demande la préservation des champs d'expansion des crues, dans le but de ne pas aggraver les caractéristiques de l'aléa dans les autres zones. Cet objectif traduit deux idées importantes :

- d'une part, **l'inondation doit être appréhendée dans sa dimension géographique**, à l'échelle d'une vallée, les conséquences d'une action à un endroit donné pouvant être ressenties dans un autre secteur ;
- d'autre part, **la nécessité de préserver ces capacités de stockage et d'écoule-**

ment impose que les zones inondables non urbanisées ou peu urbanisées fassent l'objet d'une préservation stricte destinée à éviter tout « grignotage » dont les effets cumulés seraient importants : de manière générale, toute surface pouvant retenir un volume d'eau devra être protégée, la généralisation d'une telle action sur l'ensemble d'un bassin devant être l'objectif recherché.

3. Sauvegarder l'équilibre des milieux dépendant des petites crues et la qualité des paysages souvent remarquables du fait de la proximité de l'eau et du caractère encore naturel des vallées concernées. La gestion des zones inondables a également un but de protection d'un environnement dont l'utilité socioéconomique est trop largement méconnue :

- **espaces à la qualité de la vie**, à usages récréatifs, touristiques ou esthétiques qui font l'objet d'une réelle demande sociale ;
- elles **remplissent « gratuitement » des fonctions** de régulation de l'eau, d'épuration, de productivité biologique qui bénéficient à chacun.

En permettant le contrôle, dans une large gamme, de l'usage des sols, et la prise de mesures appropriées au risque dans ces zones, le Plan de prévention des risques inondation constitue un outil essentiel dans la politique de l'État.

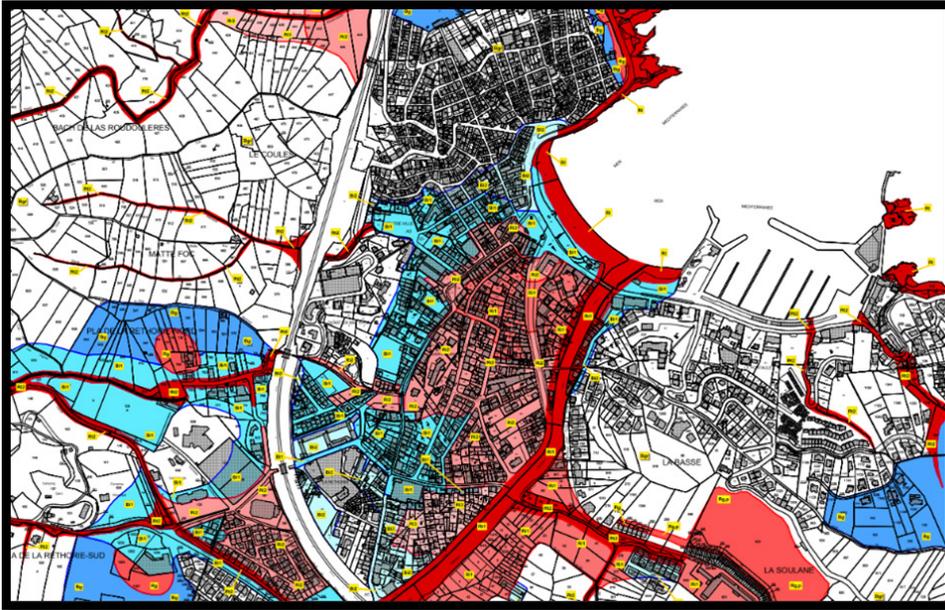
Pour en savoir plus, scannez le QR code



A Banyuls-sur-Mer, le Plan de Prévention des Risques a été approuvé en date du 5 décembre 2007, a été modifié par l'arrêté préfectoral du 27 décembre 2021, et annexé au Plan Local d'Urbanisme opposable.

Il est consultable en Mairie, service urbanisme, sur le site internet de la Préfecture des Pyrénées-Orientales, et sur le site internet de la commune.

URBANISME



ET MA CLÔTURE ?

En zones inondables, les nouvelles clôtures, limites publiques ou privées, doivent être perméables à 80 % (pourcentage de vide pour ne pas constituer d'obstacle face à la crue et à la décrue). Les murs bahut sont déconseillés, en aucun cas la partie pleine des éventuelles clôtures ne devra excéder 0,25 m de haut. Si la clôture existe déjà, suite à un achat par exemple, les modifications ne peuvent pas aggraver la situation (la réparation est permise), et doivent à termes se conformer aux obligations réglementaires. C'est valable pour les portails et portillons qui composent votre clôture. Le brise-vue, si végétal, peut être toléré. Chaque jardin, devant de maison, cour, zones tampons, doit participer à l'atténuation et à la résorption d'une inondation en laissant passer l'eau pour une absorption plus efficace, et non pas le contraire ! C'est aussi un devoir citoyen, des alternatives existent !





Le Pôle Communication & Événementiel : au service de Banyuls

Vous nous suivez sur les réseaux, vous lisez ce bulletin, vous découvrez les affiches de la ville... et pourtant, nous sommes souvent dans l'ombre ! L'équipe du Pôle Communication & Événementiel, à la croisée des chemins entre information, promotion et organisation des temps forts de la vie banyulencque, joue un rôle central dans la mise en lumière du territoire et de ses acteurs. Nous avons la chance d'avoir ce magnifique écrin comme terrain de jeu, et nous voulons crier au monde entier à quel point il est formidable et unique (comme nous !) et à quel point il est important de le préserver.

Qui compose l'équipe ?

Cette fois-ci, c'est à nous de passer devant l'objectif pour nous présenter : Carole Lafue, responsable du Pôle, Christophe Detraz, chargé de l'organisation et de la coordination des événements, Guillaume Levasseur, le créatif de l'équipe, Naomi Cortade-Goulais, chargée de communication polyvalente, Gaëlle Gironella et Cheyenne Buffet de l'Office de Tourisme. Nous collaborons également très étroitement avec Hélène Ferrer, chargée de mission Développement Durable, Gabin et Léo, nos Eco Ambassadeurs (voir encadré ci-contre).

Un pôle, 4 antennes, mille missions

Au sein d'une collectivité, la communication est bien plus qu'un simple relais d'informations. Elle est un véritable levier de cohésion et d'attractivité. Et comme à Banyuls-sur-Mer nous ne faisons jamais comme tout le monde, cette communication se veut transversale et commune, en relation avec l'ensemble des services des 4 entités de la ville (Mairie, Office de Tourisme, Port de plaisance et Camping Municipal) et elle s'articule autour de plusieurs axes, dont les Objectifs de Déve-

loppement Durable sont le fil conducteur.

Informers les citoyens : via le bulletin municipal, les réseaux sociaux, le site internet de la ville, la newsletter ou encore les panneaux d'affichage. Nous mettons tout en œuvre pour que vous soyez au courant de ce qui se passe chez vous et veillons à diffuser des informations claires et accessibles sur la vie municipale, les démarches administratives et les projets en cours.

Organiser les événements qui rythment la commune : Carnaval, Vendanges en Fête, festivités de fin d'année, cérémonies officielles... Nous assurons la conception, la coordination et la communication de ces temps forts qui rassemblent habitants et visiteurs.

Promouvoir la destination : stratégie digitale, magazine touristique, relations presse, visites guidées... en lien avec l'Office de Tourisme, nous mettons en valeur notre beau territoire et lui donnons de la visibilité à l'échelle locale, régionale et nationale pour donner envie de le (re) découvrir.

Accompagner les acteurs locaux : associations, commerçants, vigneron, prestataires... Le Pôle joue également un rôle

d'interface pour valoriser les initiatives, favoriser les partenariats et créer du lien. On échange, on collabore, on s'adapte pour que tout roule et que chacun trouve sa place.

Avec tout ça, autant vous dire qu'on ne s'ennuie pas !

Un pôle en pleine croissance

Parce que les attentes en matière de communication évoluent, le service s'adapte en permanence, intégrant de nouveaux outils et stratégies pour renforcer l'information et l'engagement des publics. C'est ainsi que notre équipe s'agrandit et vient d'accueillir un nouveau membre : Naomi Cortade-Goulais. En attendant, restez connectés, suivez-nous sur les réseaux et surtout, n'hésitez pas à nous poser vos questions et à venir nous voir lors des événements, nous sommes toujours disponibles pour échanger avec vous !

Suivez l'actu de la ville sur www.banyuls-sur-mer.com, Facebook, Instagram et YouTube.

AU CŒUR DES SERVICES

Isabelle DUFLOS, nouvelle Directrice Générale des Services



Daniéla Massart, Directrice Générale des Services, a quitté ses fonctions en novembre dernier. Isabelle Duflos lui succède depuis le 6 janvier, nous sommes partis à sa rencontre et lui souhaitons la bienvenue.

Quel est votre parcours ?

Je suis diplômée d'une Maîtrise des Sciences Techniques et Financières, et ma première orientation professionnelle aurait dû me conduire vers le secteur de l'expertise comptable. Cependant, une forte envie de contribuer directement au bien-être des citoyens m'a poussée à m'engager dans la fonction publique. C'est ainsi que j'ai rejoint le Ministère de l'Équipement, où j'ai exercé pendant 12 ans en tant que responsable administrative et financière. Il y a 14 ans, j'ai fait le choix de revenir dans ma ville natale au nord de la France, et de rejoindre la fonction publique territoriale. J'ai alors occupé le poste de Directrice des Finances et de la Commande Publique. Trois ans plus tard, le maire nouvellement élu m'a confié la responsabilité de la direction générale des services, un poste que j'ai accepté avec enthousiasme et qui a marqué le début de 11 années de dévouement au service de ma collectivité.

tivité.

En tant que Directrice Générale des Services, je souhaite œuvrer aux côtés de l'ensemble des équipes municipales pour répondre au mieux aux attentes des habitants et faire face aux défis de demain.

Pourquoi Banyuls ?

Pour moi, Banyuls-sur-Mer n'est pas une découverte, mais une ville que j'ai toujours appréciée et avec laquelle je me suis toujours sentie en forte connexion. En effet, j'ai eu la chance de venir régulièrement en vacances dans cette belle région. J'ai toujours été séduite par la beauté de son cadre naturel, son environnement préservé, mais aussi par l'authenticité de sa vie locale et la richesse de ses traditions. C'est une ville qui a su garder une âme, tout en étant tournée vers l'avenir, et qui allie parfaitement qualité de vie et dynamisme.

Quels sont vos objectifs ?

Mes objectifs sont multiples, mais tous centrés sur un même principe : améliorer la qualité de vie des Banyulencs et faire en sorte que chaque action que nous menons au sein de la municipalité ait un impact positif sur leur quotidien.

Mon objectif principal est de garantir une gestion efficace et transparente des services municipaux pour un service public toujours plus accessible et réactif. J'ai le privilège de collaborer avec des agents compétents, passionnés et pleinement engagés.

J'ai la chance d'œuvrer auprès d'une municipalité visionnaire et très à l'écoute de ses habitants. Il est essentiel de mieux comprendre leurs besoins et attentes pour mieux y répondre.

Enfin, mon ambition est d'accompagner Banyuls-sur-Mer dans son développement durable. La ville bénéficie d'un environnement naturel exceptionnel, et il est important de le préserver tout en encourageant des projets qui favorisent l'épanouissement de la ville.

Chaque jour, je mesure ma chance d'exercer avec bienveillance un métier que j'adore au sein de ce joyau de la côte verte.



Service Développement Durable

Depuis 2020, la ville a souhaité mettre au cœur de son projet de territoire les Objectifs de Développement Durable. C'est dans ce cadre qu'Hélène Ferrer, chargée de mission, a développé, entre autres, des partenariats avec Citeo et Alcome dans la lutte contre les déchets ménagers abandonnés et contre les mégots mal jetés. Afin de sensibiliser l'ensemble des publics, de mars à septembre, Gabin Verhooghe et Léo Pelofi, deux jeunes services civiques, auront pour mission de venir à votre rencontre pour échanger, discuter et informer. Nous sommes certains que vous réserverez le meilleur des accueils à nos **Eco Ambassadeurs** lorsque vous les rencontrerez sur le front de mer, au marché ou encore sur les plages.



Le cahier du Développement Durable

AGIR ENSEMBLE POUR RELEVER LES DÉFIS DE DEMAIN

Crème solaire et pollution marine

Objet flottant non identifié : que fait-il dans la baie de Banyuls ?

Sur cette photo, un intrus flotte paisiblement dans la baie de Banyuls-sur-Mer. Cette simple bouée orange porte en réalité un puissant outil d'analyse.

Depuis mi-avril et jusqu'en juillet, ce capteur va surveiller de près l'état de santé de la baie. Sa mission : traquer les polluants invisibles à l'œil nu mais bien présents dans l'eau. Car même loin des grandes métropoles, notre Méditerranée peut être affectée par différentes formes de pollution : crèmes solaires, résidus de médicaments, savons, colorants, etc. L'Observatoire Océanologique de Banyuls-sur-Mer a déjà publié un article scientifique sur la situation en été, mais ce n'était qu'un début. Ce nouveau déploiement va permettre de suivre l'évolution de la pollution au fil des semaines, de comprendre comment elle varie avec la météo, les courants, ou l'activité humaine.

Sous cette bouée se cache un piège qui capture en continu les composés présents dans l'eau de mer. Ils seront ensuite récupérés et analysés pour qualifier la qualité de l'eau, notamment en regard de la reproduction des organismes marins que nous aimons observer.

Alors si vous voyez cette étrange balise lors de votre promenade sur le front de mer, sachez qu'elle n'est pas perdue : elle œuvre pour la science et l'amélioration de la qualité de vie dans notre région !



Banyuls passe du vert à la Fête de la Nature !



Depuis trois ans, "Banyuls passe au vert" a permis de rassembler petits et grands autour d'un objectif commun : agir pour la planète, ici, à l'échelle locale. Grâce à vous, cet événement est devenu un temps fort de sensibilisation, de mobilisation et de partage.

Aujourd'hui, la Ville de Banyuls-sur-Mer franchit une nouvelle étape. Convaincus que notre territoire est maintenant "passé au vert", nous avons choisi d'intégrer notre démarche dans une dynamique plus large : la Fête de la Nature, un rendez-vous national qui met à l'honneur la biodiversité et les initiatives locales.

Cela signifie que :

- Nos engagements environnementaux sont toujours là, plus vivants que jamais ;
- Les animations et temps forts autour de la nature sont maintenus, dont le grand ramassage de déchets dans tous les quartiers mais repensés dans un nouveau format, ouverts à de nouveaux publics et partenariats ;
- Banyuls inscrit son action dans un réseau national, pour faire rayonner encore davantage notre engagement écoresponsable.

Autrement dit, le vert est toujours là, mais il s'épanouit différemment ! On ne tourne pas la page, on continue de l'écrire.



Au programme

Biodiversarium



Exposition photos, visite commentée du jardin Wintrebert, conférence sur le corail, projection d'un film, lectures autour de la nature, randonnée botanique, etc. en collaboration avec Banyuls Images, Banyuls Rando, Les veillées d'antan, Cinémaginaire, le Biodiversarium, l'Observatoire Océanologique - Université Paris-Sorbonne.

Programme complet
et infos mises à jour
en scannant le
QR code



Science participative :
Opération Chercheurs de
plastique avec **PLASTIC
AT
SEA**

Samedi 24 mai RDV à
9h30 salle Bartissol pour
le désormais traditionnel
ramassage de déchets dans
tous les quartiers !

Accueil café, départ dans les
quartiers, retour des collectes,
tri, apéro, présentation du
bilan.



LA PAGE DE L'UCAB



N'oubliez pas de suivre la page Facebook & Instagram de L'UCAB ! Vous pourrez suivre l'actualité de l'association mais aussi celle des boutiques adhérentes, et y repérer des idées de produits et de services disponibles localement !

  [ucab.banyuls](https://www.instagram.com/ucab.banyuls)

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'Assemblée Générale de l'UCAB s'est tenue le 3 avril dernier chez un de nos adhérents, le restaurant La Littorine à la Plage des Elmes. Forte de ses 62 adhérents et d'une belle participation ce jour-là, la réunion a permis d'établir un bilan moral et financier positif pour l'année en cours et dessiner les perspectives des opérations à venir.



ADHÉSIONS 2025-2026 DU 1er Mai au 30 Juin

POUR REJOINDRE LES ADHÉRENTS DE L'UCAB POUR LA PÉRIODE 2025-2026, MERCI DE BIEN VOULOIR VOUS RAPPROCHER DE L'ASSOCIATION PAR MAIL UCABANYULS@GMAIL.COM OU CONTACTER LE 06.09.13.11.62 OU 06.73.09.36.40 AFIN DE RECEVOIR LE BULLETIN D'ADHÉSION ET EN CONNAITRE LES MODALITÉS.

OPÉRATIONS À VENIR



TOMBOLA DE PÂQUES du 1er au 30 avril, avec 500€ de Fédédons à gagner pour consommer dans le village auprès des commerces adhérents à l'UCAB. Des produits alimentaires aux soins beauté et massages, en passant par la mode et ses accessoires, la décoration, une pause dans un café ou restaurant et bien d'autres possibilités.

Tentez votre chance !

DÉFIL'ÉTÉ - 20 JUIN À 21H - PLAGE CENTRALE

Rendez-vous vendredi 20 juin à 21h sur la plage centrale de Banyuls pour partager le 1er défilé de mode de l'UCAB, intitulé « Défil'été »

Au programme, un défilé de mode mettant en avant les tendances du moment avec la participation des commerces adhérents à l'association. Configuré avec les moyens techniques nécessaires pour un défilé, cet événement de début d'été est l'occasion de mettre en lumière les articles de mode, les accessoires et les métiers de beauté disponibles dans le village, le tout dans une ambiance estivale et conviviale avec la mise en place d'une buvette à proximité.

Y assister, c'est soutenir le commerce de proximité et peut être même repérer quelques pépites pour la saison et découvrir quelques talents locaux !



Mais aussi, en partenariat avec d'autres associations du village...

- Du 1er au 31 mai : Exposition photo dans les vitrines des commerces de l'UCAB dans le cadre du Festival Ascension Flamenca, en partenariat avec Banyuls Images.
- Du 23 au 29 juin : Exposition sur bache des photos de commerçants dans le cadre des 1ères Rencontres photographiques « Imag'in Banyuls » organisées par Banyuls Images.

Contact : ucabanyuls@gmail.com ou directement auprès des membres du bureau

Rédaction UCAB

L'ORELLUT - AVRIL 2025

Du côté des écoles

"Les Graines de Chefs de Banyuls"

Le service de restauration scolaire de la commune a été sélectionné pour participer au dispositif Graines de Chefs 2025 organisé par l'UDSIS (Union départementale scolaire et d'intérêt social), en charge du service public de restauration scolaire.

L'objectif de cette démarche est d'associer les enfants au choix des menus à thème pour mieux comprendre les enjeux alimentaires mais également de valoriser les produits Bio et locaux par la production d'affiches culinaires autour du thème "de nouvelles cultures pour un meilleur futur". A Banyuls, les élèves devaient mettre à l'honneur les lentilles et la grenade.

Lors d'une animation pédagogique, les élèves de CM2 ont pu découvrir en détail les deux recettes pour lesquelles ils étaient appelés à voter : lentilles à la paysanne et lentilles à l'orientale ainsi que les techniques culinaires comme « savoir faire un roux », « blanchir ». Ce sont les lentilles à l'orientale qui ont remporté le plus de voix et qui ont été dégustées le 24 janvier dernier par l'ensemble des convives servis par l'UDSIS soit près de 90 sites sur tout le département. La vinaigrette de grenade sera quant à elle servie le 11 avril prochain dans toutes les assiettes.

Un grand bravo aux « Graines de Chefs » de Banyuls qui ont réalisé de superbes affiches sur le thème des lentilles puis de la grenade grâce au concours de Mme LE GUEN, enseignante et Directrice de l'école, de Mme AIT HAMOU, responsable de la cantine, et de M. CANET, animateur de l'UDSIS. A la fin de l'année scolaire, il sera proposé à tous les élèves de voter pour la plus belle affiche des menus thématiques de Graines de Chefs. La classe lauréate accueillera en ses murs le vernissage de l'exposition de l'ensemble des affiches et ira ensuite visiter la cuisine centrale de Millas.



BANYULS-SUR-MER

RENTRÉE SCOLAIRE 2025 - 2026

Inscriptions à l'école

En crèche ou chez la nounou les enfants doivent être inscrits !

Entrée en petite section de maternelle ou nouveaux arrivants



Inauguration de l'espace sans tabac

Après une partie de la plage centrale l'été dernier, le 04 mars a eu lieu l'inauguration de l'Espace Sans Tabac, devant les écoles élémentaire et maternelle et devant la cour de la crèche de Banyuls !

En présence de la Directrice départementale de la Ligue Contre le Cancer, de Jean-Michel Solé, Maire de la ville, de la Responsable Développement Durable Hélène Ferrer, des élus, des directrices Sandrine Le Guen et Elsa Lemerle, des institutrices et des animateurs périscolaire, les élèves de CM2 ont pu créer des affiches de sensibilisation à exposer, et floquer des pochoirs "Espace Sans Tabac" devant leur école. L'arrêté municipal désormais en vigueur interdit donc de fumer ou vapoter du portail de l'école élémentaire au portail de l'école maternelle. Il est également interdit de jeter les mégots par terre.

Tous ensemble, adoptons ce geste simple pour la santé de nos enfants !

1. Remplir et fournir les documents officiels

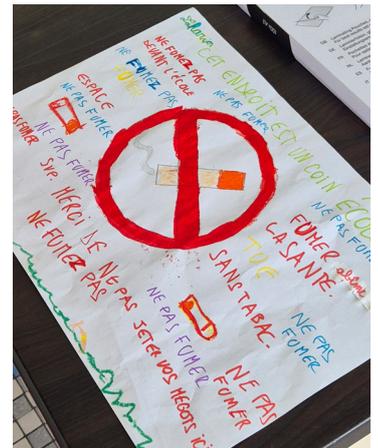
- Remplir la fiche de renseignements (disponible sur www.banyuls-sur-mer.com) + fournir une copie du livret de famille, du carnet de vaccination et un justificatif de domicile.
- Envoyer tous les documents à polejeunesse@banyuls-sur-mer.com Un certificat d'inscription scolaire vous sera adressé par e-mail.
- Pas d'ordinateur ? Pas d'imprimante ? Vous pouvez vous rendre en Mairie pour remplir la fiche de renseignements. N'oubliez pas les documents officiels à fournir pour faire une copie sur place.

2. Prendre RDV aux écoles

→ **École Maternelle :**
prendre RDV par tel au 04 68 88 32 01

→ **École Élémentaire :**
prendre RDV par email à ce.0660519f@ac-montpellier.fr

Besoin d'aide ou de plus d'informations ? Contactez la Mairie au 04 68 88 78 05



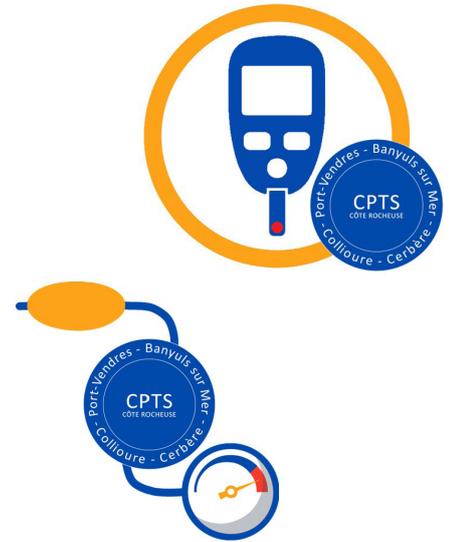


CPTS Côte Rocheuse : 3 actions santé en mai et juin à Banyuls !

La Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) de la Côte Rocheuse est une association créée à l'initiative des professionnels de santé libéraux de Cerbère, Banyuls, Port-Vendres et Collioure. Elle accueille également en son sein des professionnels du médico-social et des établissements sanitaires et médico-sociaux. Validée par l'Assurance Maladie, la MSA et l'Agence Régionale de Santé, la CPTS agit sur le territoire des 4 communes sur plusieurs fronts, parmi lesquels l'accès aux soins, la gestion de crise sanitaire et la mise en œuvre d'actions de prévention.

En mai et juin, la CPTS Côte Rocheuse invite la population Banyulencque les :

- **jeudi 23 mai entre 8h et 12h**, dans l'ambiance conviviale du **marché** : des professionnels de santé libéraux de Banyuls informeront sur l'**hypertension artérielle**, 2e cause d'insuffisance cardiaque (pathologie touchant 4% de la population Banyulencque). Un dépistage en toute discrétion sera également organisé pour celles et ceux qui le souhaitent ;
- **vendredi 24 mai entre 9h et 12h** à la **salle Jean Jaurès** : des experts de l'Assurance Maladie animeront un **atelier** sur le service numérique en santé « **Mon Espace Santé** ». Il suffit de venir avec votre carte vitale ! Cette action est complémentaire de celle menée au quotidien par le CCAS de Banyuls ;
- **jeudi 5 juin entre 8h et 12h** sur le **marché** de Banyuls : information sur le **diabète** (pathologie touchant 8,3% des Banyulencs) par infirmière et pédicure-podologue et dépistage. L'accès à ces animations est gratuit et ouvert à tous.



Devenez propriétaire : 5 villas bientôt disponibles



Le PSLA est un dispositif qui combine location et accession à la propriété, avec des conditions de financement avantageuses. Ce programme s'adresse en priorité aux familles et ménages aux revenus intermédiaires, aux jeunes Banyulencs qui souhaitent rester sur notre commune.

s'inscrit également dans une démarche d'enrichissement du patrimoine immobilier local tout en respectant l'équilibre naturel du territoire.

Un projet en harmonie avec Banyuls-sur-Mer

Ce programme immobilier a été conçu dans le respect de l'architecture et de l'environnement de Banyuls-sur-Mer. Les villas seront construites en continuité d'urbanisation dans le secteur de la Réthorie. Les logements seront ainsi intégrés de manière harmonieuse dans le paysage, tout en étant proches des écoles, commerces, transports et services publics. Un emplacement idéal pour les familles en quête de calme sans être éloignées des infrastructures nécessaires à leur quotidien. Les futurs habitants pourront ainsi profiter d'un cadre de vie privilégié, entre mer et vignes, dans un environnement qui allie modernité et tradition.

Un soutien à l'accessibilité au logement

Ce projet de Roussillon Habitat fait partie de notre politique municipale, visant à favoriser l'accès à la propriété pour nos habitants et à soutenir le développement durable et harmonieux de la commune. Il

Une opportunité à saisir

Nous encourageons vivement les familles, jeunes actifs, primo-accédants et tous ceux qui souhaitent s'installer durablement sur Banyuls-sur-Mer à saisir cette opportunité unique. Les informations détaillées sur le programme, les conditions d'accès et la procédure de réservation seront disponibles auprès de Roussillon Habitat.

Pour résumer, les avantages de la location-accession sont :

- Exonération de la taxe foncière sur les propriétés bâties pendant 15 ans ;
- TVA réduite au taux de 5,5% ;
- Possibilité de bénéficier du prêt à taux zéro auprès des organismes bancaires (sous condition) ;
- Frais d'actes réduits ;
- Dispositif spécifique de sécurisation contre les aléas de la vie : garantie rachat (sous conditions), garantie de relogement dans le parc locatif pendant 15 ans ;
- L'expérience et le savoir-faire de spécialistes de l'accession à la propriété
- La garantie d'un logement de qualité.

Renseignements au 04.68.08.36.59 ou par mail : psla@office66.fr

Depuis plusieurs semaines, Roussillon Habitat, Entreprise Sociale de l'Habitat spécialisée dans l'accession, commercialise un programme de 5 villas sur le principe de la location-accession, ou PSLA, sur notre commune. Cette initiative, qui s'inscrit dans une démarche de soutien au logement accessible, représente une véritable opportunité pour de nombreuses familles et jeunes actifs, primo-accédants de notre commune.

Le programme en PSLA : une opportunité pour devenir propriétaire

Dans le cadre de ce programme de Location-Accession, ces 5 villas sont conçues pour offrir confort et qualité de vie. Elles bénéficient d'une architecture moderne et fonctionnelle, avec des matériaux de qualité et des aménagements optimisés pour répondre aux attentes de leurs futurs occupants. Ces villas seront proposées à des prix accessibles sur la commune, permettant ainsi à de nombreux foyers de réaliser leur rêve de devenir propriétaires.



Rue Saint-Sébastien et place du Marché



Des travaux d'envergure pour un centre-ville plus vert et plus agréable

La ville a engagé depuis janvier un important chantier de réfection totale de la rue Saint-Sébastien et de la place du Marché, axes essentiels de notre centre-ville, à la fois résidentiels et commerçants.

Ces travaux consistent en une remise à neuf complète des réseaux souterrains (eau, assainissement, électricité, télécommunications), suivie de la réhabilitation des voiries et des aménagements de surface. Cette opération vise à répondre aux besoins actuels tout en préparant la ville aux défis de demain.

Si ces interventions peuvent, à court terme, occasionner des gênes, elles permettront à moyen terme :

- La création d'espaces plus accueillants, sécurisés et accessibles à tous ;
- L'installation de revêtements perméables, pour mieux gérer les eaux pluviales et renforcer la résilience climatique,
- Un traitement paysager pour verdier le centre-ville et améliorer le cadre de vie.

Nous avons pleinement conscience que ce chantier impacte le quotidien des riverains et des commerçants. C'est pourquoi nous tenons à remercier chaleureusement chacun pour sa compréhension et sa patience tout au long de ces travaux.

À noter : vos commerces restent ouverts pendant toute la durée du chantier ! Continuons à les soutenir ensemble.

Une fois les travaux achevés, la rue Saint-Sébastien et la place du Marché offriront un visage transformé, plus agréable, plus durable, et toujours aussi vivant.

Le service Vie Citoyenne se tient à votre disposition pour toute information complémentaire 04 68 88 00 62 ou viemocitoyenne@banyuls-sur-mer.com.

Merci à tous pour votre collaboration dans cette belle transformation au service de notre centre-ville.

Pour en savoir plus,
scannez le QR code



INFOS À RETENIR ET DATES CLÉS

Accès piétons maintenus pendant la durée des travaux et commerces ouverts et accessibles à pied !

Informations sous réserve de modifications.

Du 28/03 au 06/06

- Rue Saint Sébastien fermée sur le tronçon du front de mer jusqu'au premier carrefour avec Dugommier (du restaurant le 21 jusqu'à la Guinelle)
- Du front de mer jusqu'à Dugommier : garages inaccessibles en voiture

Du 28/03 au 13/06

Rue du 14 juillet fermée

Du 28/03 au 04/07

- Garages inaccessibles en voiture rue Saint Sébastien de Dugommier à St Jean-Baptiste
- Rue Saint Sébastien fermée sur le tronçon du carrefour avec Dugommier jusqu'au carrefour avec St Jean-Baptiste (de la Guinelle jusqu'à Hello Terroir)

Du 28/03 au 07/07

- Rue Saint Sébastien fermée sur la portion entre le carrefour rue Saint Jean-Baptiste jusqu'au parking du marché (de Top Pizza à l'entrée du marché)
- Double sens St Jean-Baptiste jusqu'au 06.06

Du 21/04 au 06/06

- Rue Dugommier fermée tronçon Joffre

Le 02/06

- Parking place du marché : accès voiture

Le 05/06 : RETOUR DU MARCHÉ

Le 06/06

- Rue Dugommier réouverte

Du 09/06 au 25/07

- Rue St Jean-Baptiste fermée sur le tronçon entre le carrefour avec St Sébastien jusqu'à l'av. Maréchal Joffre (de Top Pizza jusqu'au croisement avec av. Joffre).

RETOUR EN IMAGES



Fête du Pumtrack



Fête du Pumtrack



Sant Jordi ar



Fête du Pumtrack



Omelette pascale



Vide-greniers de printemps



Echiquier géant



Remise des chèques Octobre Rose et November



Visite du Skoljnaess



Carnaval



Carnaval

RETOUR EN IMAGES



mb el Foment



Conseil consultatif de la Réserve Marine et remise de la médaille du mérite à F. Cadène, son conservateur



Vernissage exposition Art'Cherche



Goigs dels ous amb l'Orphéon



Cérémonie des voeux



Movember avec le club de pétanque



Arrivée des nouveaux mobil-homes au camping



Carnaval



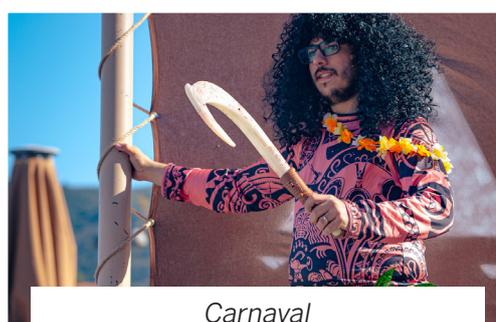
Carnaval



Les anciens du B.A.O. sortent un livre qui retrace l'histoire du club



Carnaval



Carnaval



Repas des aînés avec les Divines Candies

LE COIN DES ASSOCIATIONS

CULTURE ET PATRIMOINE EN CÔTE VERMEILLE

Fidèle à sa vocation d'approfondir la connaissance du riche patrimoine historique du territoire, Culture et Patrimoine en Côte Vermeille a organisé en mars la visite de la chapelle Saint-Jean-Baptiste de la Rectorie. Sous la conduite de Mady Malfettes, professeure d'histoire et géographie honoraire, les nombreux adhérents de l'Association (il a été nécessaire de faire deux groupes tant les inscriptions ont afflué) ont pu (re)découvrir l'histoire de cet édifice attestée depuis le XII^e siècle et admirer les éléments de son mobilier intérieur et notamment la statue du XV^e siècle de Notre-Dame des Abeille qui en est le plus beau fleuron.

D'autres visites sont programmées en avril – l'exposition Collioure Capitale au musée d'Art Moderne de Collioure- et en juin – le four solaire et la forge catalane de Sorède.

Ces visites complètent à merveille les conférences mensuelles des Vendredis de la culture et du patrimoine et la revue Pages culturelles réservée à ses adhérents (voir le bulletin municipal de janvier).

Le bulletin d'adhésion est disponible sur le blog de l'association à l'adresse : <http://patrimoine66.canalblog.com/>

Contact cpcv66650@gmail.com

CLUB D'ECHECS BANYULS CÔTE ROCHEUSE

Succès pour notre second festival d'échecs du 16 au 28 février 2025

Cette année nous avons partagé cet évènement avec les associations artistiques de notre cité. Les aquarellistes, sculpteurs, photographes, conteurs et passionnés d'échecs en tous genres ont rivalisé de créativité et de talent pour exposer des œuvres sur le thème des échecs. Près de 800 visiteurs se sont pressés pour admirer des réalisations très réussies.

Le temps fort très attendu, la simultanée, s'est déroulé le samedi 22 après midi. L'ancienne championne du monde et actuelle championne d'Europe d'échecs, l'ukrainienne Anna Ushenina, ainsi que le maître banyulenc Christophe Czekaj affrontèrent 30 joueurs dans la grande salle du conseil. 2 joueurs de Settle, la ville anglaise jumelée avec Banyuls, étaient également de la partie en visioconférence. Le public, venu très nombreux, s'est laissé impressionner par les capacités hors normes de ces champions.

Le vernissage quant à lui a réuni plus de 80 participants. Il a été l'occasion de remercier une nouvelle fois la municipalité, et particulièrement son équipe communication, sans laquelle cet évènement exceptionnel n'aurait pu avoir lieu.

Les prochaines manifestations sont prévues place Dina Vierny :

- le samedi 24 mai à 14h pour le premier tournoi jeune par équipe composée de 1 à 3 joueurs de moins de 20 ans.

Ces évènements sont ouverts à tous.

Retrouvez-nous tous les mercredis de 14h à 17h (Novelty, 4^{ème} étage) pour les entraînements.

Contact Pierre Dubernard 0788240887 dubernardp@gmail.com

COMITÉ DE JUMELAGE

Quoi de neuf pour le Comité de Jumelage?

Tout d'abord la poursuite de l'étude des langues anglaise et espagnole dans le but de faciliter les liens avec nos amis européens.

C'est dans cet esprit que nous créons des contacts avec notre village jumelé de Settle: après nous avoir reçu en mai 2024, nos amis anglais devraient venir à Banyuls en 2026. C'est aussi à travers des liens entre associations des deux villages que nous pourrions donner un contenu à ce jumelage: pourquoi pas au niveau des clubs de rugby ou des élèves de notre école?

Un bon exemple a été la participation d'un habitant de Settle au tournoi d'échecs organisé à Banyuls par les clubs d'échecs de Banyuls et de Settle.

Nous cherchons également à nouer des liens inter-associations avec un village espagnol dont le résultat pourrait être un autre jumelage.

D'autre part le Comité organise du 16 au 19 mai un voyage en Espagne (Grenade, Malaga, les villages blancs...): une occasion de découvrir des modes de vie, de magnifiques paysages et une architecture marquée par l'histoire.

Créer des liens, découvrir d'autres cultures tels sont les buts de notre association Comité de Jumelage de Banyuls.

Contact jumelagebanyuls@gmail.com | 06 15 33 62 06

DU CÔTÉ DU CLUB DE PÉTANQUE

Avec une situation stable par rapport à 2024, 92 licenciés et une quarantaine de sympathisants, le club de pétanque de BANYULS SUR MER se porte bien, coté sportif, nous avons 3 équipes engagées pour le championnat des clubs vétérans, 1 équipe féminine, deux équipes en OPEN seniors, et une équipe en jeu provençal. Une équipe est également engagée en coupe de France. Une bonne participation des licenciés est à noter, pour les divers championnats départementaux qui permettent d'aller aux championnats de France, le concours officiel du 8 février a donné pleine satisfaction avec 40 équipes engagées, une grande première pour le club cette année. 2025 a été d'organiser un MASTER VETERANS officiel en février qui s'est déroulé sur 4 semaines qualificatives les lundis avec une finale le 3 mars qui a rassemblé au total 72 équipes (216 joueurs),

Nous nous concentrons maintenant sur les qualifications départementales, la coupe de France et la Coupe du Roussillon Vétérans.

LE COIN DES ASSOCIATIONS

ESCAPE DE L'AMMAC ET DE L'ASAME

Les adhérents de l'Amicale des Anciens Marins de Banyuls-sur-Mer ont profité de quelques jours de vacances du 2 au 9 avril 2025, pour faire une escapade en pays Gaélique : La République D'Irlande.

Partis sous un ciel gris, notre arrivée à Dublin a été accueillie par un brillant soleil suivi d'une visite panoramique de la ville. Le jour suivant nous avons goûté au plaisir du Whiskey irlandais de la distillerie Pearse Lyons, et après le déjeuner, pour nous faire pardonner de nos égarements du matin, nous sommes allés à la cathédrale Saint Patrick.

Le Connemara nous a accueilli pour nos présenter ses lacs et ses villages gaéliques, l'abbaye de Kylemore, un monastère Bénédictin avec son jardin muré. Nous avons poursuivi notre périple par la visite du château de Bunratty retraçant la vie des Irlandais ruraux, une fumerie de saumon, la Burren Smoke House, suivi de l'embarquement (pour des marins ce qui est normal) vers les falaises de Mohers et la découverte des villages de Limerick et Adare avec leur architecture en toit de chaume. Puis ce fut l'Anneau du Kerry, la péninsule d'Iveragh avec et ses falaises sculptées, ses lacs paisibles où nous avons assisté à une démonstra-

IMAG'IN BANYULS : PREMIER FESTIVAL PHOTO

Première Édition des Rencontres Photographiques de Banyuls : IMAG'IN BANYULS organisé par Banyuls Images Du 23 au 29 juin 2025, la ville de Banyuls-sur-Mer accueillera la première édition des Rencontres Photographiques de Banyuls, un événement dédié à l'art photographique sous le thème de l'Humain. Cet événement promet de réunir des photographes professionnels et amateurs, venus de la région, du pays et du monde entier, pour une semaine riche en expositions et en échanges artistiques.

Un Thème Universel : L'Humain

Le thème de cette première édition, «L'Humain», invite les photographes à présenter la diversité et la complexité de l'expérience humaine à travers leurs objectifs. Que ce soit par des portraits intimes, des scènes de vie quotidienne ou des reportages, les œuvres exposées offriront une multitude de perspectives sur ce qui nous unit et nous distingue en tant qu'êtres humains.

Plus de 20 expositions dans les rues et les lieux emblématiques

Les Rencontres Photographiques de Banyuls transformeront la ville en une galerie d'art à ciel ouvert, avec plus de 20 expositions réparties dans les rues et les lieux emblématiques de Banyuls-sur-Mer. Les visiteurs pourront déambuler librement et découvrir des œuvres variées, allant des tirages classiques aux interprétations plus contemporaines. Cette immersion artistique permettra de redécouvrir la ville sous un nouveau jour, où chaque coin de rue devient une invitation à la contemplation et à la réflexion.

Une Rencontre entre Professionnels et Amateurs

L'événement se veut inclusif et ouvert à tous les passionnés de photographie, qu'ils soient professionnels reconnus, amateurs talentueux ou simples curieux. Cette diversité de participants enrichira les échanges et les discussions, créant un terreau fertile pour l'inspiration. Les visiteurs auront l'opportunité de rencontrer les artistes, de décou-

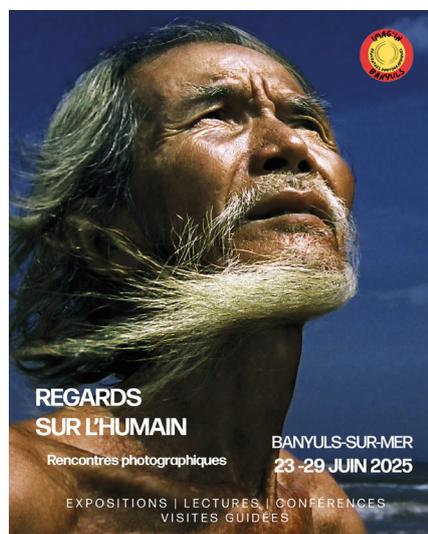
vrir leurs démarches créatives et de partager leurs propres impressions sur les œuvres exposées. Des conférences seront proposées pour aller plus loin dans les échanges avec les professionnels. Un Événement à Ne Pas Manquer : Banyuls s'habille en images

Après toutes ces visites par un temps splendide, Sainte Brigitte et Saint Patrick nous ont escortés jusqu'à notre cher pays catalan, toujours plongé sous un ciel gris. De Dublin à Galway et les falaises de Mohers, du Connemara à Cork, l'Irlande nous a offert ses différents panoramas, ses légendes et ses coutumes ancestrales très documentés par notre guide Hubert, et transportés très confortablement.

Les Rencontres Photographiques de Banyuls s'inscrivent dans la lignée des grands festivals de photographie, offrant une plateforme unique pour la découverte et la promotion de nouveaux talents. C'est une occasion rare de plonger dans l'univers de la photographie, de s'émerveiller devant des œuvres très différentes et de participer à une célébration collective de l'art et de l'humanité.

Ne manquez pas cette première édition des Rencontres Photographiques de Banyuls, du 23 au 29 juin 2025. Venez nombreux pour vivre une expérience artistique inoubliable et enrichissante, au cœur de la magnifique ville de Banyuls-sur-Mer

EXPOSITIONS | LECTURES | CONFÉRENCES
VISITES GUIDÉES



Organisé par Banyuls Images
06 88 88 02 25
02 20 20 20 20
www.banyulsimages.com
banyulsimages@protonmail.com

OPPOSITION

3170 € de dette par habitant en 2025...!

Banyuls cumule, à ce jour, plus de 13,9 millions d'euros de dettes (7,4 M€ pour la ville + 6,1 M€ pour le port + 56 000 € pour les parkings + 338 750 € pour le camping). Et comme ceci ne suffisait pas, M. le Maire « se réserve la possibilité de souscrire un emprunt de 300 000 € » supplémentaire pour le Port et a déjà prévu un autre emprunt de 260 000 € pour le camping. Résultat : **fin 2025, notre village sera endetté à hauteur totale de plus de 14,5 M€...** soit 3170 € / habitant (enfant compris) !

... contre 870 € en 2020 !

M. le Maire a donc réussi un tour de force : **augmenter la dette de notre commune** (budgets annexes compris) **de + 250% en seulement 5 ans, soit plus de 10 millions d'euros.** En effet, au 1er janvier 2020, l'endettement total de notre village s'élevait à un peu plus de 4,1 millions d'euro... soit 870 € / habitant (enfant compris - chiffres issus des documents du conseil municipal).

La politique de l'endormissement...

Selon M. le Maire et son équipe municipale, il n'y aurait pas lieu de s'alarmer de cette flambée de la dette : tout serait sous contrôle ! Sauf qu'il convient de rappeler les errements dont nous avons tous été témoins. Ainsi, par exemple, la 3^e tranche du front de mer, annoncée à 2,7 millions d'euros en 2022, aura, au final, coûté plus de 4,17 millions d'euros (+54%). De même, le coût des travaux du groupe scolaire s'annonce, finalement, à +29% par rapport au chiffre initialement avancé ! Comment, alors, M. le Maire peut-il affirmer que les travaux du centre-ville annoncés à 2,1 M€ et ceux du Pont du Puig (prévus pour 1,6 M€) ne vont pas exploser et entraîner, encore, de nouveaux emprunts ? Et ce d'autant que la conjoncture économique et la situation internationale sont rudes ?

... et de l'illusion

Enfin, si tout va bien pour M. le Maire, il convient aussi de ne pas oublier. D'abord que la commune perd peu à peu son patrimoine : Mas Reig laissé à la Communauté des Communes (pour une école de sommellerie inexistante !), vente du lieu-dit « Le Moulin » et de nombreux terrains du CCAS... Ensuite, que les recours ou procédures à l'encontre de la ville de Banyuls se multiplient : la commune a même dû s'exonérer d'une amende dernièrement... Mais aussi que le front de mer (tranche 1) est déjà totalement à refaire, tant les pierres blanches de Bourgogne sont toutes cassées ou ébréchées... Et aussi que le nombre de classes dans le groupe scolaire ne cesse de diminuer... Qu'un pêcheur de Banyuls ne peut toujours pas s'installer... Et qu'une bergère appelle au secours...

Expression des élus d'opposition prévue par la Loi (article L 2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales). Texte rédigé par Emmanuelle Fradet, Marc Marti et Myriam Manzananas-Nogues de la liste Ensemble Autrement !



Et la démocratie participative ?

Les demandes de la population fusent de tous les quartiers et sur tous les sujets, particulièrement sur ceux liés à des problèmes de santé et à notre cadre de vie. Que ce soient les travaux de l'école maternelle, ceux du marché ou les futurs projets d'urbanisme, il est fini le temps de « Votez pour moi, je ferai pour vous ». Les habitants de Banyuls, natifs du lieu ou ceux qui ont choisi de s'y installer, exigent d'être associés, en amont, aux décisions qui vont impacter leur vie ou celle de leurs proches pour longtemps. Ils se constituent en association et posent des questions légitimes : à propos des matériaux employés, comme le polystyrène expansé ou extrudé, qui lorsqu'ils sont découpés sans précaution, dégagent des résidus dangereux, à propos de la présence de produits toxiques proches d'une future résidence, à propos du manque de cohérence globale des travaux du marché, à propos de la double peine pour eux du fait du manque de places de parking (même s'ils ont leur carte)... l'accumulation de projets n'est plus un signe de bonne gestion. Ce qui est un signe de bonne gestion **c'est de faire prospérer des projets partagés et largement élaborés à partir des besoins de la population.**

Et de tous les besoins ! En effet aujourd'hui, sous prétexte du statut spécifique du CCAS, le maire refuse d'avoir un débat sur les besoins sociaux, budget et bilan du CCAS, avec l'ensemble des conseillers municipaux ! Circulez, il n'y a rien à voir ! Et pourtant la crise, renforcée par les palabres et décisions de Donald Trump, n'épargne et n'épargnera pas les Banyulencs. Il serait de bonne politique de travailler ensemble à en adoucir les plus vives arêtes.

D'un côté le discours sur le Banyuls populaire de son enfance, du côté des actes, tout pour augmenter le standing de notre village !

Avec la coupe sévère que vont subir les finances des collectivités, les ambitions du maire devront passer par de nouveaux emprunts et/ou des hausses des impôts locaux. Le budget primitif qui sera voté le 14 avril prendra-il à nouveau ce chemin.

Il y a d'autres voies à prendre pour associer les Banyulencs à la gestion de leur village. Ils seront bientôt amenés à se prononcer.

Marie-Françoise Sanchez
pour le Groupe
"Banyuls Avenir Citoyen"



ON SORT !

MAI

Tous les lundis
Apéritifs vigneron

Du 1er au 4
Marché des créateurs
Visite du bateau The Lost Compass
1, 3, 8 et 10 et du 29.05 au 1er juin
Dégustations MonClubDeVin

Dimanche 4
Concert proposé par L'heure Musicale des amis d'Alain Marinaro

Mercredi 7 et jeudi 8
Cérémonies commémoratives
Flamme de la Liberté et Victoire 1945

Mercredi 14
Conférence Les mercredis de la connaissance proposée par Les Amis du Laboratoire Arago

Vendredi 16
Conférence proposée par Culture et Patrimoine en Côte Vermeille

Samedi 17
Repas Vela i Vent à la cave l'Etoile

Dimanche 18
Théâtre

Mercredi 21
Ciné du mois

Samedi 24
Soirée Vin et fromages cave l'Etoile
Tournoi échecs -20 ans

Du 21 au 25 mai
Fête de la Nature

Du 29 au 31 mai
15e Festival de flamenco Ascension Flamenca



Retrouvez l'ensemble des manifestations dans l'agenda
WWW.BANYULS-SUR-MER.COM

JUIN

Dimanche 1
Concert proposé par L'heure Musicale des amis d'Alain Marinaro

Samedi 7 et dimanche 8
Finale du Championnat régional de Voile légère

Du 9 au 12
Visite du bateau Sea Plastics

Vendredi 13
Conférence proposée par Culture et Patrimoine en Côte Vermeille

Samedi 14
10 ans de l'Association Walter Benjamin
10e SwimRun Côte Vermeille

Mercredi 18
Cérémonie Commémorative
Appel du Général de Gaulle
Ciné du mois
Conférence Les Mercredis de la Connaissance proposée par Les Amis du Laboratoire Arago

Samedi 21
Fête de la musique

Lundi 23
Focs de Sant Joan - Feux de la St Jean

Samedi 28 juin
1793 : la légende du Col de Banyuls

Du 23 au 29 juin
1er festival photographique Imag'in Banyuls



NOUVEAUTÉ
Agenda audio
04 48 07 26 28



LES VISITES GUIDÉES
avec Patricia,
Guide de Pays

DATES À RETENIR !

Du 3 au 6 juillet
Festa Catalana

Dimanche 13 juillet
Banyuls by Night

Du 18 au 20 juillet
Fête du Puig del Mas

Ven. 25 et sam. 26 juillet
Sous les galets la Jazz

Du 21 au 24 août
Festa Major - Fête de Banyuls

Du 20 au 24 août
Le Petit Festival de la Côte Vermeille

Du 5 au 7 septembre
Concerts Les petits duos

Samedi 6 septembre
Forum des associations

Dimanche 7 septembre
Vide-greniers

Samedi 13 septembre
40 ans de l'ASAME

Samedi 20 septembre
Fête de fin d'été de l'UCAB

Du 8 au 12 octobre
30e Vendanges en fête

Festival 15ème édition
ASCENSION FLAMENCA
Hommage à Pedro Soler
Cia El Yiyo
PAULA RODRIGUEZ LÁZARO
Et beaucoup d'artistes exceptionnels...
Banyuls-sur-mer du 29 au 31 mai 2025
Renseignements et réservations
06 84 39 61 68
www.ascensionflamenca.fr



fête de la nature



FETE DE LA NATURE

21-25 MAI 2025

BANYULS-SUR-MER



Financé par



Avec le soutien de

